

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



La construction discursive de l'identité francophone en Acadie ou « comment être francophone à partir des marges » ?

Laurence Arrighi and Annette Boudreau

Number 3, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016689ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016689ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arrighi, L. & Boudreau, A. (2013). La construction discursive de l'identité francophone en Acadie ou « comment être francophone à partir des marges » ? *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (3), 80–92. <https://doi.org/10.7202/1016689ar>

Article abstract

This article focuses on the influence of discourses of “authority” in the construction of the ideology of one French language, discourses which are very common in the Francophone world. Emanating from linguistic “centres” and often considered as the reference and legitimate source of knowledge, these “scholarly” discourses play a major role in the construction of linguistic representations and ideologies, especially in minority contexts where the theoretical and epistemological examination of minority “objects” is often neglected in favour of more empirical studies. This article questions the role played by the linguist in minority milieus since he or she often contributes unknowingly to the stereotyping of certain practices of Francophones.

La construction discursive de l'identité francophone en Acadie ou « comment être francophone à partir des marges » ?

Laurence Arrighi

*Co-directrice
Centre de recherche
en linguistique appliquée (CRLA)
Université de Moncton*

Annette Boudreau

*Co-directrice
Centre de recherche
en linguistique appliquée (CRLA)
Université de Moncton*

Résumé

L'article met l'accent sur l'apport des discours « d'autorité » dans la construction de l'idéologie du français unique, très présent dans la francophonie. Émanant des « centres » linguistiques et souvent considérés comme référence et source légitime du savoir, ces discours « savants » jouent un rôle fondamental dans la construction des représentations et idéologies linguistiques, notamment dans les milieux minoritaires, où l'examen théorique et épistémologique des « objets » minoritaires est souvent négligé au profit d'études plus empiriques. L'article interroge notamment le rôle que joue le linguiste en milieu minoritaire étant donné que ce dernier contribue parfois, à son insu, à stéréotyper certaines pratiques des francophones.

Abstract

This article focuses on the influence of discourses of “authority” in the construction of the ideology of one French language, discourses which are very common in the Francophone world. Emanating from linguistic “centres” and often considered as the reference and legitimate source of knowledge, these “scholarly” discourses play a major role in the construction of linguistic representations and ideologies, especially in minority contexts where the theoretical and epistemological examination of minority “objects” is often neglected in favour of more empirical studies. This article questions the role played by the linguist in minority milieus since he or she often contributes unknowingly to the stereotyping of certain practices of Francophones.

Le français, considéré comme un bien collectif, est sujet d'un grand nombre de discours. En Acadie, comme au Québec, dans les journaux, des personnalités publiques comme de « simples citoyens » expriment leurs opinions quant à la place, à l'avenir, à la forme de cette langue. Des scientifiques du pays ou d'ailleurs produisent également un discours sur divers aspects de la francophonie canadienne. L'accent est alors mis sur des thématiques concernant essentiellement les conditions d'implantation et de diffusion du français, son statut ou encore la vitalité des diverses communautés. Des descriptions formelles des différents vernaculaires sont aussi proposées. Il arrive alors que des jugements sur la qualité de la langue des francophones du Canada affleurent. De fait, évalués à l'aune d'un français unique et d'une langue souvent magnifiée¹, les francophones du Canada se voient parfois remis en doute dans leur qualité même de locuteurs du français, notamment lorsqu'on interroge leur capacité à communiquer avec le reste de la francophonie. En même temps, leurs usages sont souvent regardés comme impropres, exotiques, fautifs. Quelles qu'en soient les raisons sous-jacentes – attachement à une langue idéalisée comme pure, homogène ; inquiétude quant au déclin ressenti ou réel du français ; volonté d'agir sur une situation linguistique jugée défavorable –, des estimations de la qualité de la langue des francophones du Canada sont constantes. Ces commentaires, fait d'individus vivant au Canada comme à l'extérieur, contribuent fortement à façonner les représentations que les Canadiens francophones se font de leurs pratiques linguistiques, agissent directement sur celles-ci et *in fine* contribuent à construire l'identité de ces derniers. Ces jugements bénéficient aussi de vecteurs médiatiques divers. Au mépris ou au déni des contraintes historiques induites par l'espace et le temps, diverses sources discursives relayent de véritables réquisitoires sur la piètre qualité de la langue française au Canada. Depuis la moitié du XIX^e siècle au Québec et depuis la fin du XIX^e siècle en Acadie, la presse écrite véhicule cette « obsession » de la langue (Bouchard, 1998 ; Boudreau, 2009). Si plusieurs études ont porté sur les discours de presse et que les discours populaires reprennent cette obsession de l'unité linguistique dans les contextes francophones périphériques², peu d'articles ont examiné les discours d'autorité (savants, scientifiques) sur le thème. C'est la raison pour laquelle nous nous pencherons sur certains exemples de ce type d'écrits puisqu'ils participent eux aussi à la construction des représentations linguistiques et contribuent souvent de façon subtile à catégoriser les différentes pratiques qui ont cours dans la francophonie. De fait, à l'instar de prises de positions ordinaires³, certains discours savants

1. La langue des « grands auteurs » sert souvent de comparatif aux productions orales spontanées qu'illustrent les corpus « francophones ». Henri Meschonnic a su très bien montrer dans son essai consacré aux idéologies linguistiques élaborées au cours des siècles sur la langue française que, bien souvent, « on croit qu'on parle de langue, mais on parle de la littérature » (1997 : 119-148).
2. Pour différents points de la francophonie canadienne, voir Heller et Labrie, 2003 ; pour le Québec, voir Bouchard, 1998 ; Bouthillier et Meynaud, 1972 ; pour l'Acadie, voir Boudreau, 2009.
3. Nous renvoyons par là tout autant aux discours sur la langue tels qu'ils se donnent à entendre dans les médias, qu'aux propos épilinguistiques des individus ; nous n'établissons aucune hiérarchie entre ces savoirs, les uns et les autres participant à la construction des différentes normes sociales en matière de langue (Cameron, 1995).

sont d'autant plus efficaces à perpétuer l'*idéologie du standard* que, émanant d'autorités et fondés sur des méthodes « scientifiques », ils se donnent et/ou sont souvent reçus comme neutres, détachés de toute normativité et de toute subjectivité. Ils sont aussi souvent le fait de spécialistes venus de ce que d'aucuns considèrent comme le *centre* de la francophonie. Il ne s'agit pas ici de faire un relevé exhaustif ni même partiel de ces discours, mais plutôt de proposer une réflexion alimentée par quelques extraits de textes savants qui sont assez largement diffusés ou encore dont les auteurs sont suffisamment connus pour que leurs écrits puissent être reconnus comme des « voix d'autorité » dans le domaine. Certains de ces ouvrages s'adressent à un lectorat plus vaste que la seule communauté universitaire et existent souvent en version « de poche », ce qui leur assure une diffusion plus importante que les monographies sur un thème précis. Par ailleurs, si comme linguistes nous sommes amenées à décrire les pratiques langagières afin de comprendre le rôle que joue la langue dans la vie quotidienne de l'individu et des collectivités, c'est-à-dire à démêler les liens entre langue, structuration sociale, construction identitaire, entre choix langagiers et positionnement culturel, cela nous mène inévitablement à essayer de comprendre les conditions sociales et idéologiques qui sous-tendent la production de discours linguistiques. Pour cette raison, nous concluons en interrogeant le rôle du linguiste en contexte linguistique minoritaire.

Idée et idéal de la langue : des discours et de leurs conséquences

Marc Crépon, dans son ouvrage *Les géographies de l'esprit* (1996), a bien montré, s'appuyant notamment sur les écrits de Herder, Humboldt et Leibniz, que la pureté de la langue a toujours été considérée comme l'idéal de la langue, ce qui signifie concrètement la chasse aux éléments « externes » (les emprunts). Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, dans *La langue française : passions et polémiques* (2008), illustrent par maints exemples l'historicité des discours puristes sur le français (en France). Chantal Bouchard, dans son essai *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise* (1998), montre comment les discours sur la langue au Québec depuis la moitié du XIX^e siècle n'ont eu de cesse de revenir sur les mêmes questions, à savoir la place des régionalismes et des anglicismes dans la langue des Québécois. Annette Boudreau (2009) a également analysé les discours sur la langue en Acadie dans une perspective historique en se penchant sur les discours de presse publiés de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1980. Elle a montré que, comme au Québec, l'appréciation des particularités régionales et des emprunts ne relève pas du même mode de représentations, les premières étant associées à la pureté des origines, à la conservation du patrimoine linguistique, les seconds étant associés à l'acculturation et à l'assimilation. Et, surtout, la ligne directrice de ces discours s'inscrit dans une valorisation de la pureté et de l'homogénéité linguistiques.

Les individus ne peuvent rester insensibles à l'ensemble de ces discours (voir notamment Calvet, 1999). C'est en effet à partir des représentations entretenues à l'égard de sa langue que le locuteur va décider de prendre la parole ou de se taire, de s'exprimer dans telle ou telle langue ou encore dans telle ou telle variété de français (en ce qui concerne les francophones). Si, depuis les années 1960, on accepte davantage la diversité culturelle et linguistique, les discours sur la langue homogène restent récurrents et ne cessent de promouvoir le français comme langue *uniforme*⁴ qui serait parlée à peu près partout de la même façon, faisant fi des diversités linguistiques pourtant bien réelles dans la francophonie, tant internationale que canadienne. Cette vision unitaire du français a peut-être eu pour effet d'appauvrir la francophonie dans son ensemble, car elle exclut d'emblée tous les français « périphériques » ; selon Didier de Robillard :

exclure ces formes de français de la catégorie « français » aurait l'avantage de préserver l'unité d'une langue autour de son modèle fictif, le « français standard », et sa conformité à l'image que les francophones « traditionnels » s'en font, mais l'évident inconvénient, à long terme, d'exclure du même coup de nombreux locuteurs qui considèrent qu'ils parlent une forme de français (2000 : 88).

De fait, si la francophonie est pensée dans l'unicité, comment les francophones, dont les pratiques linguistiques sont forcément diverses, peuvent-ils se sentir partie prenante de celle-ci ?

Francophones ? De la difficulté d'envisager des pratiques linguistiques plurielles

Commençons par un discours d'une figure d'autorité sur l'Amérique, celui d'Alexis de Tocqueville, qui commente en 1831 le style d'un journal québécois, *Le Canadien* :

En général le style de ce journal est commun, mêlé d'anglicismes et de tournures étrangères. Il ressemble beaucoup aux journaux publiés dans le canton de Vaud en Suisse. Je n'ai encore vu dans le Canada aucun homme de talent, ni lu une production qui en fut preuve (cité par Bouthillier et Meynaud, 1972 : 140).

Plus loin, parlant des avocats, à travers leur langue, Tocqueville énonce :

Les avocats que je vis là et qu'on dit les meilleurs de Québec ne firent preuve de talent ni dans le fond des choses ni dans la manière de les dire. Ils manquent particulièrement de distinction, parlent français avec l'accent normand des classes moyennes. Leur style est vulgaire et mêlé d'*étrangetés* et de locutions anglaises » (cité par Bouthillier et Meynaud, 1972 : 141).

4. C'est au nom d'une intercompréhension estimée possible uniquement dans l'uniformité que s'organise dans le matériel pédagogique du Nouveau-Brunswick la « chasse » aux régionalismes (voir Bérubé, 2010).

Ces paroles sont similaires aux discours locaux de l'époque, au Québec comme en Acadie. Elles mettent l'accent sur les particularités (*les étrangetés*) et les emprunts (*les locutions anglaises*). En amont, le rejet de l'hétérogène est pour ainsi dire constitutif de l'élaboration politique et savante de la langue française (Cerquiglini, 2007)⁵. Pour peu qu'on y fasse attention, de tels discours restent assez répandus. Ainsi, dans les colonnes du *Figaro* en décembre 2005, l'académicien Maurice Druon traite de la « prétention » des Québécois à féminiser les noms d'agents :

D'où nous vient cette manie de l'*e* muet, avec ces recteures, ces procureures [...] L'invasion de l'*e* muet nous est arrivée du Québec, contaminé par les revendications des ligues féministes des États-Unis. Une affaire de Huronnes. J'ai une profonde affection pour les Québécois. Mais ce n'est pas chez eux que j'irai prendre des leçons de langage. Ils ont emporté outre-Atlantique le parler patoisant du Poitou du début du 17^e siècle, avant Vaugelas et Voiture, avant Boileau, avant Racine (2005 : 26).

Ces discours, constitutifs d'un idéal de la francophonie et d'une idéologie du standard, trouvent des pendants, des sources ou des échos dans les médias et dans les productions savantes sur la langue. Arrêtons-nous brièvement sur les notions de *francophonie* et d'*idéologie du standard* puisque, à n'en point douter, bien des éléments constitutifs de ces notions irriguent les discours étudiés.

On a beaucoup écrit sur la *francophonie*. Avec sa majuscule, *Francophonie* désigne un ensemble d'institutions assez hétérogènes et la *Francophonie* se veut une entité géopolitique forte de sa diversité. La francophonie, sans majuscule, n'est plus directement ou uniquement institutionnelle mais renvoie à ce que d'aucuns nomment aussi *l'espace francophone*. Partant du constat de la variété des *situations de francophonie*, linguistes et officiels de la Francophonie ont alors posé la possibilité de mettre ce substantif au pluriel. Cette pluralisation semble aller dans le sens d'une ouverture et vise à mettre de l'avant la diversité des situations. Pour ce qui est de l'adjectif *francophone* attaché aux pratiques linguistiques, les choses se complexifient : Qui est francophone ? Qu'est-ce qui est francophone ? Qu'est-ce qu'être Francophone⁶ ?

5. Dans son ouvrage *Une langue orpheline*, Bernard Cerquiglini montre comment doctes savants et pouvoirs politiques ont, en France, au cours des siècles, « inventé » le français (orthographe savante, lexique refait, grammaire réglée, fonction sociale éminente...) pour en faire « la plus monumentale des langues romanes ». Cela étant fait, la langue française, « à nulle autre pareille », s'est vue littéralement édifiée en un « joyau unique » et donc « orphelin ». Fait particulièrement intéressant pour notre propos, l'auteur montre bien comment « la science [...] changea [la] légende [du français] en savoir positif » (2007 : 4^e de couverture).

6. Nous sommes par ailleurs pleinement conscientes du fait que la connotation du terme et même son sens effectif fluctuent, notamment pour ceux qui se désignent comme tels, selon les situations. Par exemple, le relent postcolonial qui émane de ce terme en Afrique est largement moins prégnant au Canada français. Par ailleurs, au Canada français, se dire *francophone* recoupe une identité et non strictement une habileté linguistique (voir notamment Violette, 2006).

Dans le champ littéraire, l'appellation ne cesse d'être questionnée, voire rejetée, puisque toujours suspectée de mettre d'un côté les auteurs pleinement et légitimement utilisateurs de la langue française (les Français) et les autres... qui le sont moins⁷. Interrogée à l'occasion de son passage au Salon du livre de Paris, l'auteure québécoise Monique Proulx se voit poser la question : Pourquoi écrivez-vous en français? Question symptomatique du fossé entre les francophones hors de France et de nombreux Français. Elle réplique :

Ça ne va pas. On ne peut pas demander à un francophone : *pourquoi écrivez-vous en français?* [...] C'est malpoli. C'est nul et non avenu. Pour tout dire : terriblement parisianiste. [...] Ne voyez-vous pas que dans la façon de formuler vos questions, de traiter de francophonie comme si vous n'en étiez pas (d'un côté les Français – c'est-à-dire les authentiques, les seuls à l'avoir, l'affaire – et de l'autre, la francophonie, tous métèques et sous-produits plus ou moins rachitiques des premiers), [...] vous perpétuez la même candide condescendance qui a fait et fera encore s'embraser vos « cités ». (2006).

Le terme *francophone* peine encore plus à recouvrir une certaine acceptation de la diversité quand on en vient à traiter des pratiques linguistiques effectives des locuteurs⁸. Face à celles-ci, la question de la pluralité achoppe. En effet, la conception de la langue unique est très forte dans la conscience des gens si bien que les différentes pratiques linguistiques des francophones ont tendance à être occultées au profit d'un discours visant à promouvoir une « saine » homogénéité, souvent subsumée à travers le vocable *français international*, versant incarné et contemporain de l'*idéologie du standard*. Chantal Bouchard, déjà citée, explique que le vocable *français international* a d'abord été utilisé au Québec dans les années 1960 au lieu du *français parisien* (1998 : 254), et qu'en 1967, lors de la 2^e Biennale de la langue française tenue à Québec, on a remplacé *français international* par *français universel* qui, dans son acception, propose une norme internationale du français qui inclut des termes originaux des pays francophones, mais qui demeure alignée sur la France, ce qui a pour effet de nier les différences linguistiques hors hexagone ou encore de les dévaloriser. Voici comment Alain Guillerrou, fondateur et secrétaire général de la Fédération du français universel, a défini ce terme en 1967 : « Le français universel, pour moi, c'est un français de qualité, écrit et parlé de la même manière sur toute l'étendue de la francophonie » (cité dans Bouchard, 1998 : 259).

7. On fait ici référence au manifeste *Pour une « littérature-monde » en français*, publié dans le journal *Le Monde des livres* le 15 mars 2007. Lise Gauvin montre bien que cette littérature monde en français n'est pas encore advenue puisque les liens entre les différentes francophonies sont teintés de rapports hiérarchisés entre le Centre et ses périphéries (2010 : 15-29).

8. En lien avec la note 6, nous voudrions signaler qu'il est pour nous évident qu'au Canada, dans les communautés historiquement de langue française, le terme *francophone* désigne sans doute moins les pratiques linguistiques effectives des locuteurs qu'il ne dit une histoire, des valeurs, une identité. Le terme sert souvent au locuteur pour se positionner à l'égard des deux langues officielles du Canada. Par ailleurs l'on préfère souvent se dire Acadien, Québécois, Franco-Ontarien, Franco-Manitobain ou Frankaskois que *francophone* de... Si la dénomination des langues et des variétés est porteuse de sens comme l'ont bien montré notamment Boudreau (2012), Canut (1997), Tabouret-Keller (1997), elle est toujours liée au groupe de locuteurs qui les parlent (Calvet, 1999; Baggioni, 1997).

La citation se passe de commentaires tellement elle illustre notre propos. Alors que le texte magistral de William Labov sur la variation inhérente à toute langue allait paraître en anglais en 1972 – il sera traduit en français en 1976 –, le discours sur « l'universalité » du français bat son plein à la Biennale de la langue française à la même époque, ce qui illustre bien l'emprise de l'idéologie du standard chez les francophones.

Si, comme nous l'avons déjà dit, les discours sur la *francophonie* renvoient à l'heure actuelle à une valorisation de la diversité en général, la diversité linguistique, elle, reste bien contrainte et soumise à ce que les sociolinguistes appellent l'*idéologie du standard*, regroupant sous cette expression un ensemble de croyances complètement intériorisées. Ces convictions sont si bien assimilées que les locuteurs tiennent pour acquises un certain nombre de valeurs (au premier rang desquelles celle de langue homogène, seule apte à permettre les échanges) et n'en questionnent pas les fondements. Cette composante de l'idéologie du standard se fonde sur ce que Jean-Marie Klinkenberg appelle l'*essentialisme de la langue*, « manœuvre idéologique de construction qui consiste à refouler la variation nécessaire de la langue [, s'appuyant] sur un discours qui vise à rendre monolithique aux consciences ce qui n'est objectivement qu'un conglomérat de variétés linguistiques » (Klinkenberg, 2007). En ce qui concerne la langue française, l'idéologie du standard est le fruit conjugué de plusieurs facteurs : le fait que dans le passé cette langue ait bénéficié d'un rayonnement sans pareil (*le français, langue de l'universel*⁹) ; le fait que cette langue ait fait l'objet d'une grammaticalisation très poussée et très rigide qui a contribué à en faire une langue hyper normée (voir notamment Cerquiglini, 2007) ; et encore le fait que les fondements idéologiques de la politique linguistique unificatrice menée par la France depuis la Révolution, *une seule langue et la même pour tous* (voir Balibar, 1985), aient réussi à s'exporter vers la francophonie tout entière. Enfin, le discours niveleur dont parle Jean-Marie Klinkenberg est le fait tout autant des instances sociales, politiques que scientifiques. Toute la société y participe¹⁰.

C'est à partir d'une volonté de rester rattaché linguistiquement à la France et à l'origine française de nos particularismes langagiers que l'on valorise les archaïsmes¹¹. C'est aussi

9. Universalité du français aux siècles passés qui a certes quelques fondements historiques mais qui fut surtout le fruit d'une longue tradition discursive. On pense bien sûr au *Discours* de Rivarol, qui trouve encore bien des échos au XXI^e siècle, ainsi cet extrait d'un discours d'Hélène Carrère d'Encausse prononcé en 2002 : « Notre langue est réputée pour sa clarté, pour la précision de son vocabulaire, pour la richesse de ses verbes et de leur construction, pour la force de sa syntaxe. C'est pour cela que toute l'Europe se l'est approprié [sic] il y a trois siècles. Elle s'en servit pour débattre de l'équilibre du continent, et le français devint la langue de la diplomatie ; pour diffuser les idées, et quelles œuvres ne furent écrites ou traduites en français ? Pour converser enfin, et l'art de la conversation ne pouvait alors de Berlin à Amsterdam ou Petersburg exister autrement qu'en français. »

10. Un essai de la sociolinguiste française Cécile Canut (2007) souligne le rôle des linguistes dans la réification et l'essentialisation de la langue. La démonstration illustre aussi comment, bien souvent, les travaux de linguistique contribuent à l'homogénéisation de la langue.

11. Dès les premiers travaux sur le français acadien (voir les prises de position de Pascal Poirier, 1928), la conservation des traits les plus anciens est mise de l'avant et valorisée.

notamment à partir d'une vision homogène de la langue que l'on rejette les pratiques linguistiques de locuteurs marquées par l'influence de l'anglais au Canada¹².

Que disent certains discours « savants » ?

Il y a matière à examiner ce discours « savant » produit par les centres (ou reproduisant ses valeurs) d'autant plus que, dans les milieux minoritaires, il devient LE discours, la référence qui n'est que rarement remise en question, les minoritaires se sentant inaptes à construire un échafaudage théorique pour expliquer leur réalité. Réfléchissant sur les savoirs minoritaires, Mourad Ali-Khodja (2003) démontre la nécessité de ne pas décrire une réalité uniquement avec les méthodes et les outils des autres et de juger cette réalité à l'aune de leurs valeurs. Pourtant, ce qui semble prévaloir dans les communautés minoritaires francophones, c'est le mimétisme des discours provenant d'ailleurs, l'adhésion à des jugements souvent issus de personnes qui ne sont pas familiarisées avec les dynamiques particulières des milieux minoritaires et la difficulté de proposer une *autre* façon de vivre sa francophonie, sa francité en tenant compte des spécificités du milieu, des conditions historiques et sociales qui en expliquent l'originalité. Dans ces discours, peu de place est accordée à l'examen des conditions sociales, politiques et économiques qui sous-tendent les pratiques linguistiques des minoritaires. Tout au plus signale-t-on l'obsolescence de leur langue (Boudreau et Violette, 2009), ou alors on « épingle » des expressions dites *typiques* qui attestent de l'anglicisation des populations ou encore on met au jour des structures particulières très souvent appréhendées sous le mode du manque, du déficit. Dans cette perspective, le Canada français fleure encore le *Maria Chapdelaine*. Par exemple, lorsqu'on traite de la situation canadienne dans un ouvrage de linguistique qui a connu un certain succès populaire, on donne un inventaire d'expressions « entendues au Canada », et l'un des exemples est le suivant : « Au magasin général, ils ont du butin à la verge » (Walter, 1988 : 207). Dans un manuel de sociolinguistique (Moreau, 1997 : 209), on illustre le français parlé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick ainsi : « *Des Mooses, ça USUALLY reste dans les SWAMPS.* » Énoncé improbable qui, en plus de son contenu ethnographique « folklorisant », puise dans l'extrémité la plus anglicisée du continuum et ouvre la voie à toutes les généralisations. Ou encore cette phrase d'une linguiste française qui, dans un petit ouvrage intitulé *Catalogue des idées reçues sur la langue*, auxquelles elle veut faire la chasse, énonce – ce qui est présenté non pas comme une idée reçue mais bien comme un fait objectif – que « le parler acadien du Nouveau-Brunswick, au Canada, bien que peu accessible aux locuteurs du français standard, est néanmoins considéré comme un dialecte du français » (Yaguello, 1988 : 35).

12. Ainsi Massignon considère-t-elle les anglicismes présents dans les parlers français d'Acadie comme « des maladies » (1962 : 732). On considère aussi parfois les traces d'anglais dans le français de communautés francophones du Canada soit comme un indice de leur manque de vitalité (dans les discours savants), soit comme le signe de leur manque de fierté (dans les discours populaires mais aussi parfois dans le discours des institutions; voir Bérubé, 2010, pour le cas du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick).

On apprend aussi dans l'*Histoire de la langue française* publiée en 1991 (Picoche et Marchello-Nizia), dans la dizaine de pages consacrées à la francophonie nord-américaine, que les Canadiens français, vivant sous gouvernance anglaise, ont vu leur langue s'angliciser et que « vers le milieu du 19^e s. [elle a] atteint le fond de la déchéance » (1991 : 72). Après avoir donné une petite liste des particularismes linguistiques « au Canada » (à lire les exemples, on comprend qu'il s'agit alors uniquement du Québec, et sans surprise, ce sont encore archaïsmes et anglicismes qui forment le fond des illustrations), les auteurs concluent :

tout cela est de nature à brouiller, dans une certaine mesure, l'intercompréhension des francophones de France et de ceux d'Amérique mais non à l'empêcher entièrement, surtout quand il s'agit de Québécois cultivés dont le langage est très proche de celui de la France (Picoche et Marchello-Nizia, 1991 : 75).

Plusieurs fois est mise en doute l'intercompréhension. Le lecteur périphérique comprend qu'il doit infléchir son « usage local » et laisser de côté ses particularités, rangées à la même enseigne que l'argot en France, par exemple (voir Martinet, 1989 : 164). Devant leur difficulté à reconnaître les différences de registres dans le français canadien, les linguistes hexagonaux en soulignent l'absence. Ainsi, traitant du français montréalais à partir d'une chanson endisquée au Canada, Hubert Pernot affirme :

Il arrive fréquemment qu'on entende chez nous des accents régionaux ; mais, quand on est en présence d'un homme cultivé, le régionalisme de la prononciation est presque toujours assez considérablement atténué. Ici, il n'en est rien : il y a pour nous contraste entre la prononciation du sujet et sa position sociale (1929 : 298-299)¹³.

Certes le jugement est ancien mais le mythe du francophone périphérique monostyle a la vie dure, il est notamment à l'heure actuelle relayé dans le discours scolaire dans les milieux minoritaires (Bérubé, 2010). Le fait qu'il conserve un accent semble faire du francophone un locuteur qui ne « s'adapte » pas aux contraintes de la situation de communication alors même qu'il n'existe pas une intonation objectivement neutre. Ce locuteur peut-il continuer à nommer les choses par les noms en usage dans sa communauté quand ces dénominations sont taxées d'*impropres* dans les dictionnaires produits de Paris¹⁴ ? Les tours syntaxiques

13. En outre, si le support de l'étude (« un disque canadien ») peut être tout à fait légitime et enrichissant, sa nature en tant que telle (une œuvre de *création* qui offre forcément une mise en scène de la langue) n'est jamais interrogée. Peut-on penser que la langue des héroïnes de Tremblay, celle de la Sagouine ou encore celle des personnages d'Acadieman soit représentative des locuteurs de la région d'origine de leur créateur ?

14. Dans l'introduction du *Dictionnaire historique du français québécois*, Claude Poirier souligne par maints exemples à quel point « le discours des lexicographes de France n'est pas toujours clair pour les Québécois » (1998 : xli). Il relève dans plusieurs dictionnaires intégrant des canadianismes le traitement quelque peu problématique qu'il en est parfois fait. Entre les explications erronées (ainsi, le Littré mêlant allégrement *mousse*, *caribou* et *carcajou*), les mauvaises interprétations (ainsi, toujours dans le Littré, on trouve *original* pour *ornigal*, et les académiciens le suivant, au grand désespoir du glossariste Oscar Dunn) et le fait que nombre d'emplois canadiens sont considérés comme « abusifs » (Poirier donne des exemples extraits du *Robert*), comment le lectorat d'ici peut-il se sentir inclus ? Traitant de l'« ouverture » du dictionnaire *Larousse* à certains belgicismes, Klinkenberg montre comment cette introduction « est conçue non comme la résultante d'une conception polycentrique de la langue mais [...] comme une promotion du folklore » (2007 : s.p.).

non standard qu'il utilise à l'oral doivent-ils être condamnés alors même que, si l'on prend la peine de les regarder pour ce qu'ils sont – des constructions relevant de la grammaire de l'oral, puisque extraits de corpus oraux –, ils s'avèrent souvent fort partagés par l'ensemble des communautés francophones, y compris de France¹⁵ ? Par ces quelques exemples, on voit comment une lecture francocentriste des pratiques linguistiques des francophones contribue à mal les comprendre et conduit ces derniers à développer des représentations dévalorisantes de leurs pratiques.

En guise de conclusion

La plupart des francophones du monde ont été et sont encore aux prises avec l'idéologie du français unique. Tout au plus sont acceptés certaines variations, tel l'accent, ou quelques traits lexicaux qui rendent savoureuse et exotique la langue de l'Autre et, à la limite, certains traits morphologiques si l'on peut montrer leur filiation historique les dotant ainsi d'une certaine légitimité. Cependant, dès que l'on sort de ces quelques éléments précis et que l'on est confronté au « désordre » des pratiques (qui, faut-il le rappeler, hors de la langue standard, caractérise toute utilisation de la langue), de nombreuses questions surgissent concernant la langue des francophones périphériques, surtout ceux du Canada qui n'ont pas été colonisés par la France (Poirier, 2003) : *est-ce du français, est-ce que ces gens-là peuvent vraiment dire qu'ils parlent français* ? Questions auxquelles sont confrontés nombre de locuteurs qui se disent résolument francophones.

On l'a dit, les linguistes contribuent eux-mêmes parfois à stéréotyper certaines pratiques des francophones en décrivant des traits linguistiques sans tenir compte des conditions sociales ni des contextes politiques qui en expliquent le développement¹⁶. Pourtant, toute analyse des faits de langues ne peut se faire sans analyse contextuelle, et cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de pratiques linguistiques de francophones en milieu minoritaire. Ainsi, comprendre le minoritaire et sa/ses langue(s) demande nécessairement d'adopter une posture épistémologique ouverte aux apports d'autres sciences humaines telles que la sociologie, l'histoire et l'anthropologie, aptes à offrir des pistes de réflexion pour penser les questions linguistiques dans toute leur complexité. Par exemple, si au lieu d'étudier une langue

15. Voir notamment Arrighi, 2005.

16. Certains sociolinguistes en sont bien conscients, et depuis peu nous assistons à la tenue de journées de réflexion et colloques spécialement dévolus aux questions de méthodes et de postures du chercheur (colloque international organisé par l'Atelier de recherche en sociolinguistique et d'étude des représentations : « Pour une épistémologie de la sociolinguistique », Montpellier, décembre 2009, Université Paul-Valéry; colloque international organisé par DIPRALANG-LACIS, Université Montpellier III, avec la collaboration du LIRDEF (E.A. 1514), IUFM de Montpellier et Université de Montpellier II, et l'Institut universitaire de France : « Hétérogénéité et variation : quels objets sociolinguistiques et didactiques aujourd'hui ? », mai 2009, Montpellier; Journées scientifiques inter-réseaux de l'AUF : « Émergences et prise en compte de pratiques linguistiques et culturelles innovantes en situations francophones plurilingues », Damas, mai 2009).

en partant de ses écarts par rapport à une norme imaginée, on partait du principe qu'une langue est plurielle et qu'elle contient de la variation, on éviterait de tomber dans les excès du paradigme épistémologique voulant que la langue soit homogène et statique, paradigme encore fréquent dans le discours d'autorité sur le français comme on a essayé de le montrer. François Paré (1992) souligne que les minoritaires francophones canadiens portent en eux la diversité, vécue au quotidien, ce qui constitue à la fois une force et un problème : une force dans le sens où l'altérité leur est familière, un problème dans la mesure où la diversité est presque toujours vécue du côté du minoritaire. Il s'agit donc d'examiner la diversité linguistique et culturelle avec des outils qui permettent de l'appréhender selon les différentes situations dans lesquelles elle se donne à voir et dans ses manifestations multiples. Elle aurait à être pensée dans une autre logique que celle qu'opèrent souvent les savoirs dominants dans la sphère culturelle, qui excluent les pratiques non conformes mettant en cause les préceptes sur lesquels se fonde leur légitimité.

Références

- ALI-KHODJA, Mourad (2003). « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 15 (printemps), p. 7-23.
- ARRIGHI, Laurence (2005). « Des prépositions dans un corpus acadien : évolution du système linguistique français, archaïsmes et/ou calques de l'anglais? », dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, Paris, L'Harmattan, p. 239-248.
- BAGGIONI, Daniel (1997). *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot.
- BALIBAR, Renée (1985). *L'institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses universitaires de France.
- BÉRUBÉ, Julie (2010). « Discours et idéologies linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick : l'exemple de la presse et du milieu scolaire », thèse de doctorat, Université de Moncton.
- BOUCHARD, Chantal (1998). *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Fides.
- BOUDREAU, Annette (2012). « La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux » dans Jean Morency, James de Finney et Hélène Destremes (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Prise de parole, p. 71-94.
- BOUDREAU, Annette (2009). « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Canadian Journal of Linguistics = Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3 (novembre), p. 439-459.
- BOUDREAU, Annette, et Isabelle VIOLETTE (2009). « Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Langage et société*, n° 129 (septembre), p. 13-28.

- BOUTHILLIER, Guy, et Jean MEYNAUD (1972). *Le choc des langues au Québec (1760-1960)*, Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- CALVET, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CAMERON, Deborah (1995). *Verbal hygiene*, Londres, Routledge.
- CANUT, Cécile (2007). *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas.
- CANUT, Cécile (1997). « Le nom des langues au Mali : identité(s) en question », dans Andrée Tabouret-Keller (dir.), *Le nom des langues 1 : les enjeux de la nomination*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 225-239.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE, Hélène (2002). « Au secours du français », discours prononcé lors de la séance publique annuelle de l'Académie française au Palais de l'Institut, Paris, le 5 décembre.
- CERQUIGLINI, Bernard (2007). *Une langue orpheline*, Paris, Minuit.
- CRÉPON, Marc (1996). *Les géographies de l'esprit*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque philosophique ».
- DRUON, Maurice (2005). « Non à une langue défigurée », *Le Figaro*, le 29 décembre, p. 26.
- GAUVIN, Lise (2010). « La francophonie littéraire, un espace encore à créer », dans Lise Gauvin (dir.), *Les littératures de langue française à l'heure de la mondialisation*, Québec, Hurtubise, p. 13-33.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2003). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2007). « La norme du français : d'un modèle centré au modèle polycentrique », *Publiforum*, n° 7 : *Constellations francophones*. En ligne : http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=49 (consulté le 3 avril 2012).
- LABOV, William (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- MARTINET, André (1989). « Rapport de synthèse », dans *Actes du XV^e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, p. 159-166.
- MASSIGNON, Geneviève (1962). *Les parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, 2 vol., Paris, Klincksieck.
- MESCHONNIC, Henri (1997). *De la langue française*, Paris, Hachette.
- MOREAU, Marie-Louise (1997). *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- PARÉ, François (1992). *Les littératures de l'exigüité*, Hearst, Le Nordir.
- PAVEAU, Marie-Anne, et Laurence ROSIER (2008). *La langue française : passions et polémiques*, Paris, Vuibert.
- PERNOT, Hubert (1929). « Étude phonétique d'un disque canadien », *Revue de phonétique*, vol. 6, p. 290-319.
- PICOCHÉ, Jacqueline, et Christiane MARCHELLO-NIZIA (1991). *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, coll. « Nathan-Université ».

- POIRIER, Claude (2003). « Perception et maîtrise de la norme de référence dans le monde francophone : un essai d'explication des différences », dans Annette Boudreau, Lise Dubois, Jacques Maurais et Grant McConnell (dir.), *Colloque international sur l'Écologie des langues*, Paris, L'Harmattan, p 113-130.
- POIRIER, Claude (dir.) (1998). *Dictionnaire historique du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- POIRIER, Pascal (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.
- Pour une littérature-monde*, manifeste, *Le Monde des livres*, le 15 mars.
- PROULX, Monique (2006). « Entretien », *Libération*, n° 7730, le 16 mars.
- RIVAROL, Antoine de ([1784] 1989). *Discours sur l'universalité de la langue française suivi des Pensées, maximes, réflexions, anecdotes et bons mots*, édition présentée par Hubert Juin, Paris, Le Rocher-Alphée.
- ROBILLARD, Didier de (2000). « F comme la guerre des francophones n'aura pas lieu », dans Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil, Jean-Marie Klinkenberg et Benoît Peeters (dir.), *Tu parles!? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, p. 75-92.
- TABOURET-KELLER, Andrée (dir.) (1997). *Le nom des langues I : les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- VIOLETTE, Isabelle (2006). « Pour une problématique de la francophonie et de l'espace francophone : réflexions sur une réalité construite à travers ses contradictions », *Francophonies d'Amérique*, n° 21 (printemps), p. 2-18.
- WALTER, Henriette (1988). *Le français dans tous les sens*, Paris, Livre de poche.
- YAGUELLO, Marina (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil-Point Poche.

Mots clefs

discours d'autorité, idéologies linguistiques, francophonie, Acadie, milieu minoritaire

Keywords

discourses of authority, linguistic ideologies, Acadie, francophones, minority settings

Correspondance

laurence.arrighi@umoncton.ca

annette.boudreau@umoncton.ca